



Assemblée Générale du 27 juin 2016 *Procès Verbal*

37 participants / 13 représentés / soit 50 votants sur 163 adhérents à jour de leur cotisation.
Le PDF en pièce jointe récapitule les points présentés et discutés à l'AG.

Rapport Moral

Approuvé à l'unanimité des voix moins 2 abstentions

Rapport Financier

Approuvé à l'unanimité des voix moins 3 abstentions

Modification des statuts

L'Assemblée Générale s'interroge sur l'importance pour l'association de ne pas afficher dans son objet une forme d'indifférence vis-à-vis des habitants de l'extérieur de Paris, qui peuvent être amenés à venir à Paris et à y circuler à vélo. Ils constituent par ailleurs une partie des adhérents actuels de l'association.

L'article 2 du projet de modification des statuts est modifié pour prendre en compte cette demande de l'Assemblée Générale.

La modification du projet est approuvée à l'unanimité des voix moins 2 abstentions.

Le projet de modification des statuts ainsi ajusté est approuvé à l'unanimité des voix moins 3 abstentions.

Projet de l'association

L'Assemblée Générale est amenée à débattre du projet de l'association pour l'année à venir.
Un certain nombre de points émergent des discussions :

>> L'importance d'être une force citoyenne constructive, qui porte un message positif original. Notre posture doit nous permettre d'attirer la sympathie des citoyens et il faut pour cela rechercher un message qui n'est pas celui d'un mécontentement ou d'une opposition systématique.

>> Le problème de concurrence pour l'espace entre 2RMs et vélo doit-il être adressé par Paris en Selle ? Bien que sujette à débat, la question se révèle relativement consensuelle : l'assemblée générale souhaite que l'association adresse ce problème.

Toutefois, les modalités pratiques pour construire un discours audible et améliorer concrètement le respect par les 2RMs des espaces dédiés aux usagers du vélo seront approfondies au sein d'un groupe de travail piloté par P. Hertzog.

>> La nécessité, pour réussir, de ne pas disperser trop nos actions. Il est préférable de réussir bien quelques projets portés avec enthousiasme et application que de tenter de se saisir de tous les problèmes à la fois. Les sujets sont des marches pour pouvoir faire davantage les années suivantes.

Vote des cotisations

Le maintien des cotisations est approuvé à l'unanimité moins 2 abstentions et 1 vote contre.

Élection du Conseil d'Administration

La liste des candidats est élue à l'unanimité moins 4 abstentions :

Prénom	Nom	Profession
Julie	Decourbe	Mécanicienne
Elise	Dosi	Etudiante
Pierre	Garnier	Ingénieur
Catherine	Gauthier	Urbaniste
Camille	Girin	Entrepreneur
Abel	Guggenheim	Retraité
Philipp	Hertzog	Historien
Antonin	Jacq	Informaticien
Simon	Labouret	Chercheur
Guillaume	Leclercq	Consultant
Charles	Maguin	Consultant
Pascal	Olivier	Responsable RH
Audrey	Roussel	Responsable RH